

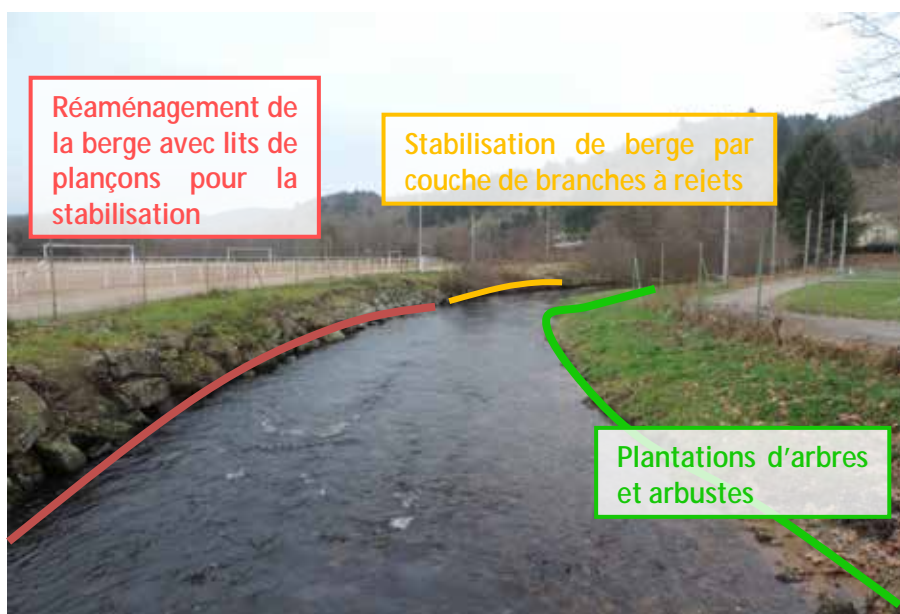
Restauration de la dynamique latérale au stade de Sail sous Couzan

C'est à proximité du stade Aimé JACQUET à Sail sous Couzan, que le SYMILAV a réalisé une opération de restauration de la dynamique latérale du Lignon.

En quoi consiste cette restauration ?

L'objectif est de redonner au Lignon plus d'espace d'expansion sur la largeur du cours d'eau, en donnant aux berges un profil moins vertical et moins contraignant. Cette restauration confère aussi aux berges le rôle de corridor écologique. L'utilisation de techniques en génie-végétale permet également d'une part de donner un caractère vivant aux berges, et d'autre part d'apporter de meilleures réactions en cas de débordements liés aux crues.

Elaboration technique du projet / Principe d'intervention



Sur un linéaire de 400 m plusieurs **dysfonctionnements morphologiques** ont été identifiés lors de l'étude préalable à la définition de l'opération :

- Berges fortement remblayées avec accumulation de déchets.
- Lit légèrement incisé.
- Enrochement en blocs (rive gauche) déstabilisé par les hautes eaux (notamment crue de novembre 2008).
- Berges abruptes.

Clôtures en sommet de berge de part et d'autre du cours d'eau



La végétation présente elle aussi quelques anomalies :

- Ripisylve essentiellement arborée à tendance vieillissante, certains arbres comportant des risques pour les proches habitations.
- Portions de berges dépourvues de ripisylve.
- Présence de plusieurs foyers de plantes envahissantes. Renouée du Japon.

La zone de travaux est située en aval direct du bourg de Sail-sous-Couzan, à proximité du camping, des infrastructures sportives et des logements, ce qui en fait une zone très fréquentée. La mise en sécurité et l'aménagement paysager du site ont donc été largement pris en compte.

Le travail sur la berge et sa végétation apportera au Lignon une meilleure capacité d'absorption d'éventuels épisodes de crue, la végétalisation des berges permettra à cette dernière de retrouver une ripisylve continue et adaptée. Des aides financières ont été accordées par l'Agence de l'Eau et la Région.

Principes d'interventions :

- Démontage et évacuation de l'enrochement au droit du stade.
- Mise en place d'une chemise drainante. Positionnée derrière les techniques végétales, elle assurera la pérennité des aménagements en reprenant les eaux de ruissellement des stades.
- Remise en état de la berge, une semelle en bloc en fond du lit sera accompagnée de lit de plants et plançons, et en aval, d'une couche de branche à rejets. Des épis déflecteurs en bloc ont également été mis en place.
- Les berges talutées en pentes douces seront végétalisées avec des essences appropriées d'arbres et d'arbustes.
- Traitement des taches de renouée du Japon présentes sur le site, par décapage du sol avec évacuation des terres contaminées, puis mise en place d'une prairie concurrentielle.
- Démontages d'arbres dangereux au droit des bâtiments d'habitations





Restauration du profil en long sur le ruisseau de Pralong

En 2008, une crue exceptionnelle a emporté un seuil situé entre les lagunes de Pralong et la D8. Ce seuil n'ayant plus aucun usage à cette date là, il n'a pas fait l'objet d'une demande de réhabilitation de la part du propriétaire de l'ouvrage. A la suite de la crue, le SYMILAV a conforté une partie de la berge en rive droite, au droit des lagunages, par la mise en place d'un enrochement de 4 à 5 m de haut. Cette dégradation du seuil a eu pour conséquences :

- Une érosion régressive très active provoquant une forte incision du lit. Les arbres se retrouvent déconnectés de la nappe et de la rivière, d'où une certaine mortalité en cours, principalement sur les aulnes glutineux. Les pieds de berges apparaissent sans aucune protection végétale ou racinaire, ce qui amène à une faible diversité d'habitats aquatiques.
- Mise en péril des lagunes, car l'enrochement tend à se déstabiliser.



Mise en place d'un seuil de calage

Plusieurs interventions ont été réalisées pendant le chantier :

- Restauration de la ripisylve afin de la rajeunir, sécuriser les aménagements à venir, et ainsi éviter l'aggravation ou l'apparition de nouvelles érosions.
- Stabilisation de certaines portions de berges par des techniques de génie végétal
- Mise en place de mini-seuil de calage en bois et en pierre, permettant de stabiliser le profil en long sans perturber la continuité écologique.
- Remplacement du pont busé actuellement en place par un passage à gué, évitant ainsi le bouchage des buses, et favorisant la continuité écologique.



Stabilisation de berge en technique génie-végétal



Réalisation d'un passage à gué après suppression d'un busage





Actualité au fil de l'eau

Restauration de la ripisylve du Vizézy

Une opération de restauration de la ripisylve a eu lieu sur le tronçon allant de Mornand en Forez à Poncins. Compte-tenu de la nature du chantier l'Entreprise SAS Didier GAILLAT a réalisé plusieurs interventions en complément du travail de l'équipe rivière du Syndicat. Ce chantier a reçu le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Loire et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour ce secteur de plaine à fort enjeux écologiques.



La nouvelle édition de la vie de nos rivières, bientôt en distribution dans les foyers

Reprenant les diverses réalisations du syndicat pendant l'année 2015, la Vie de nos rivières N°8 vient d'être éditée à 25 000 exemplaires. Elle sera prochainement remise aux communes pour une distribution dans les foyers du bassin versant. Elle sera ensuite mise en ligne sur le site internet du syndicat. Vous retrouverez dans ce numéro :

- un bilan des actions relatives au volet agricole,
- une illustration des chantiers rivières réalisés pendant l'année
- un état des travaux d'inventaires d'espèces
- la programmation des travaux 2016 pour l'équipe rivière du syndicat.



L'agriculture biologique en forte expansion sur nos territoires

L'agriculture biologique connaît une dynamique de développement importante sur les départements de la Loire et du Rhône, à la croisée de deux contextes Amont/Aval.

En amont : Une crise agricole structurelle forte (notamment en lait mais aussi sur les filières viandes), avec des prix peu rémunérateurs, entraînant un important questionnement sur la viabilité des systèmes « circuit long conventionnel » sur nos territoires. Les agriculteurs sont en réflexion pour faire évoluer leur système de production et la conversion à l'agriculture biologique constitue une nouvelle orientation pour certains (cahiers des charges exigeant, meilleure rémunération du lait, viabilité économique...).

En aval : Des marchés qui se développent fortement :

1. Plusieurs opérateurs économiques développent leurs filières en produits issus de l'agriculture biologique.
2. Les parts de marché des produits biologiques dans la grande distribution et les magasins spécialisés sont en augmentation. La structuration des filières AB entraîne une forte rationalisation des coûts logistiques...
3. Les collectivités locales sont de plus en plus demandeuses de produits alimentaires biologiques, notamment dans le cadre de l'approvisionnement de la restauration collective.
4. La demande de la société civile, et notamment la proximité de la métropole de Lyon constitue un secteur en plein développement, et offre des perspectives de marchés intéressantes.